



Protection des captages d'eau potable

Octobre 2018

Lettre d'information n° 15

Vie du partenariat

Renouvellement du partenariat APCA-FP2E

Le 1er juin 2018 Les Entreprises de l'Eau (FP2E) et les chambres d'agriculture France (APCA) ont renouvelé leur partenariat pour deux années supplémentaires. Ce partenariat existe depuis 2010.

Voici les nouvelles orientations du partenariat :

1. continuer la dynamique d'échanges au niveau national et renforcer les échanges locaux via l'organisation de journées locales
2. traiter les sujets émergents
3. élargir les sujets d'échanges entre les deux structures : monitoring des pratiques, économie territoriale, REUT, Boues, Méthanisation, RSE...

Paroles au réseau : un nouveau partenariat local à Laon (02)

Un nouveau partenariat a été signé le 13 avril 2018 entre Suez Eau France et la Chambre d'agriculture de l'Aisne en vue de mettre en place des actions préventives sur le Bassin d'Alimentation des Captages d'eau potable de Laon, à savoir :

- Des diagnostics de corps de ferme et d'exploitation ;
- La mise en œuvre d'une animation collective (tours de plaines, rendez-vous techniques, visites d'essais ...);
- Le déploiement de la [méthode AZUR](#) :

Engagement de quelques exploitants pour la campagne 2018-2019 avec pour objectif de remobiliser d'autres agriculteurs du BAC les campagnes suivantes.

La méthode AZUR repose sur la mesure de reliquats entrée et sortie d'hiver sur une parcelle par exploitant au sein du

BAC. Ces mesures s'accompagnent d'un suivi et de conseil sur l'ensemble des parcelles du BAC, dans le but d'optimiser le raisonnement et le pilotage de la fertilisation azotée.

- L'utilisation de [l'outil Nitrascope](#) comme outil d'animation :

Développé par Suez, Nitrascope est un outil qui permet la modélisation simplifiée des transferts de nitrates au niveau des forages à partir des résultats qualité d'eau et de reliquats entrée hiver pour établir des scénarii d'actions adaptés à l'objectif défini.

Ce partenariat est établi pour une durée de 3 ans dans l'objectif de remobiliser les agriculteurs autour d'un projet collectif.

Fiche d'identité

Surface totale : 4 164,5 ha
SAU : 2 327 ha
Contexte agricole : Grandes cultures & élevage
Historique de la démarche AAC à Laon

- 2010 : début de la démarche AAC
- 2012 : réalisations du DTPMP Diagnostic Territorial Multi-Pressions
- 2014 : validation du Plan d'Actions

Actualités

Assises de l'Eau



Annoncées par le gouvernement, elles s'organisent en 2 temps :

Petit Cycle de l'eau : Orienté sur la gestion patrimoniale des canalisations, une consultation à destination des élus locaux s'est déroulée du 27 avril au 25 mai 2018.

> [Cliquez ici](#) pour accéder aux annonces du plan d'amélioration de la performance des services publics d'eau et d'assainissement annoncé le 28 août 2018.

Grand Cycle de l'eau : « Changement climatique et ressource en eau : comment les territoires et l'ensemble des acteurs vont-ils s'adapter ? »

Triptyque : Economiser, Protéger et Partager

Contexte : réorientation des crédits des XIèmes programmes des Agences de l'EAU du petit cycle vers le grand cycle.

Un atelier dédié à la qualité de l'Eau : «Protéger les captages d'eau potable», les travaux du Groupe National Captages seront certainement repris.

Calendrier prévisionnel :

- lancement début octobre,
- consultation des parties prenantes courant octobre-novembre,
- des ateliers par thématique au niveau national,
- des annonces du gouvernement en janvier 2019

Proposition d'une nouvelle directive Eau potable

Suite l'initiative l'initiative Right2Water, la Commission Européenne propose 5 axes d'amélioration à la directive existante :

1. L'ajout de paramètres et/ou révision des valeurs paramétriques au regard des recommandations actuelles de l'OMS (ex : Composés perfluorés (PFAS), Perturbateurs endocriniens, Chrome et Plomb, Legionella) ;
2. L'amélioration de l'information du consommateur ;
3. L'accès à l'eau pour tous ;
4. La mise en place des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux ;
5. l'harmonisation des dispositions nationales existantes en matière de matériaux en contact de l'eau.

> [Lien vers la proposition européenne](#)

Calendrier prévisionnel :

- Octobre 2018 : discussion au parlement européen
- Début 2019 : trilogue entre la Commission, Conseil des ministres et le Parlement Européen
- Mars 2019 : décision législative

Proposition d'encadrement REUT

La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est encadrée en France pour l'irrigation agricole et des espaces verts mais ne dispose pas encore de règle commune au niveau européen.

La Commission Européenne propose un règlement pour définir des exigences minimales pour la réutilisation de l'eau. L'ambition affichée est de développer la REUT dans l'ensemble des pays de l'UE comme solution face à la raréfaction de la ressource en eau.

Ce que contient la proposition d'encadrement européen :

- reprend les 4 catégories d'eau (ABCD) de la réglementation française,
- avec des valeurs supérieures pour les paramètres de surveillance existants,
- et l'ajout de nouveaux paramètres (Legionella, Nématodes et Turbidité)
- ces nouvelles exigences impliquent une nette augmentation des coûts et risquent de freiner le développement de nouveaux projets et mettre en péril le faible nombre de projets existant en France.

> [lien vers la proposition d'encadrement européenne](#)

Méthanisation

Création de l'Association France Gaz Renouvelables :

A la suite du Groupe de Travail pour le développement de la méthanisation engagé par Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat à la Transition Energétique, les Chambres d'Agriculture France et 8 autres partenaires du monde agricole et de l'énergie engagés dans la filière méthanisation lancent l'association France gaz renouvelables. Officiellement créée fin juin 2018, cette association est co-présidée par la FNSEA et l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF).

France Gaz Renouvelable a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français. France gaz renouvelables entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

Ce Gaz Vert, ou biométhane, est produit par la méthanisation de matières organiques issues de l'agriculture ou de biodéchets. L'injection de biométhane dans les réseaux de gaz en France est en forte progression. Après avoir doublé ces 3 dernières années, plus de 400 projets de méthanisation sont aujourd'hui à l'étude sur l'ensemble du territoire français.

> [Lien vers le site de l'association](#)

Une mission d'information parlementaire sur la ressource en Eau

Cette mission présidée par le député Adrien Morenas, s'inscrit dans les travaux de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Extraits de quelques propositions du rapport :

- la lutte contre les pollutions diffuses à fixer comme impératif pour la PAC,
- possibilité d'intégrer des règles favorables à l'AB et au local dans les clauses des marchés publics,

• autoriser les états à refuser l'importation de biens agricoles produits avec des phytosanitaires interdits et dont le mode de production n'est pas compatible avec la lutte contre les pollutions diffuses,

• renforcer le contrôle par les préfets des périmètres de protection des captages et indemniser et accompagner davantage les agriculteurs pour leurs servitudes.

> [Lien vers le rapport complet](#)

Phytosanitaires

1. Métabolites Pertinents (MP) et non pertinents (MNP) :

Le Ministère de la Santé a chargé l'ANSES de définir et préciser l'évaluation de la pertinence des métabolites de pesticides quantifiés dans les eaux à destination de la consommation humaine (EDCH). Certains états membres font la distinction entre les métabolites dit pertinents et non pertinents et ce dans l'attente d'une uniformisation au niveau européen. Les résultats attendus très prochainement.

2. Projet de plan Ecophyto 2+ :

Les Ministères de la Recherche et de la Santé rejoignent les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique et Solidaire dans la gouvernance d'Ecophyto. Une consultation publique du nouveau plan Ecophyto II+ est prévue pour la mi-octobre.

✓ renouvellement des actions historiques du plan Ecophyto avec une baisse des crédits,

✓ renforcement des actions d'évaluation des risques (santé et environnement), des impasses technico-économiques et des travaux de R&D appliqués

Directive Nitrate

Depuis le 1er septembre 2018 les 6èmes Programmes d'Action Régionaux rentrent en application :

Evolution du dispositif de surveillance de l'azote pour certaines zones d'actions renforcées (ZAR) : les textes nationaux devraient paraître d'ici la fin de l'année. Un travail complémentaire est mené sur la BGA (Balance Globale Azotée) pour en préciser les modalités de calcul. Dans certaines ZAR, comme les captages prioritaires avec enjeu N, la BGA est plafonnée réglementairement à 50, voire moins.



22

Webconférence :

Comment produit-on de l'eau potable ?
Quelles contraintes pour l'exploitant ?
Quelles actions à mener avec le conseil agricole ?

Michel ANDRE-SUEZ



11

Webconférence : glyphosate

- Etat des lieux glyphosate dans l'eau
Chroniques qualité glyphosate - Nils Fauchon (VEOLIA)
- Freins et leviers de l'arrêt du glyphosate Nathalie Galiri (APCA)
- Retour d'expérience terrain



17

Rencontre technique APCA-FP2E



Documents à votre disposition issus des échanges ayant eu lieu dans le cadre du partenariat

Les actions et démarches innovantes

Démarches innovantes et transversales pour la protection des captages

Contenu proposé lors de l'Atelier national APCA-FP2E du 21 Novembre 2017

Comment inciter efficacement le recours aux pratiques agro-environnementales ?

Contenu proposé lors de la webconférence APCA-FP2E du 28/09/2017

Anticipation d'un changement de pratiques voulu ou subi sur la qualité de l'eau

Contenu proposé lors de l'atelier technique APCA-FP2E 30/01/18



Aménager le paysage

Le guide Irstea pour implanter les zones tampons

Le guide Irstea pour dimensionner les bandes tampons végétalisées destinées à limiter les transferts de pesticides par ruissellement

Contenu proposé lors de l'atelier technique APCA-FP2E 30/01/18

Problématique phytosanitaire

Retour d'expériences de 2 AAC avec une problématique bentazone dans les eaux souterraines :

> [lien vers la présentation n°1](#)

> [lien vers la présentation n°2](#)

Contenu proposé lors de l'atelier technique APCA-FP2E 30/01/18

Un référentiel d'outils :

[Lien vers l'outil format PDF](#)

[Accédez à la vidéo explication de la démarche et tutoriel d'utilisation du référentiel](#)

[Lien vers l'outil de recherche numérique \(nouveau\)](#)

Contenu proposé lors de la webconférence APCA-FP2E du 15/02/2018



NOUS CONTACTER

Louis SICARD (interlocuteur du partenariat APCA/FP2E)
louis.sicard@apca.chambagri.fr
Tél : 01 53 57 11 28

Secrétariat : Jeannie BREGMESTRE
jeannie.bregmestre@apca.chambagri.fr